

INFORMAL COUNTRY REPORT

(France)

Questionnaire pour l'établissement du rapport national informel de 2014 sur les mesures prises dans les domaines d'action prioritaires

I. *Domaine prioritaire a) favoriser l'introduction de l'éducation au service du développement durable dans la formation des enseignants: progrès accomplis et difficultés rencontrées depuis la huitième réunion du Comité directeur en mars 2013*

1. Des progrès marquants ont-il été réalisés concernant l'introduction/la généralisation de l'éducation au service du développement durable dans la formation initiale des enseignants?

Oui Non

- Donner des précisions
- Préciser ~~si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet~~/si une mesure significative a été prise à ce sujet dans votre pays

Le Parlement français a adopté le **8 juillet 2013 la Loi de refondation de l'École**. Celle-ci a **introduit un article dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le Code de l'Éducation**.

Elle a par ailleurs créé les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) dans les 30 académies françaises pour assurer la formation initiale et continue des enseignants. Les ESPE sont des composantes universitaires rattachées à un ou plusieurs établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel qui organisent les formations du master dédié aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) et préparent aux nouveaux concours rénovés de recrutement des enseignants. (<http://www.espe.education.fr/>)

Le tronc commun de formation mis en œuvre dans les ESPE inclut la formation des enseignants à la prise en compte dans leurs enseignements des enjeux du développement durable, conformément à l'arrêté ministériel définissant le nouveau référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation .

Enfin, le **Ministre de l'Éducation nationale** a adressé fin 2013 et début 2014 des **saisines, se référant pour partie à l'EDD au nouveau Conseil Supérieur des Programmes**, instance nationale indépendante prévue également par la loi précitée et créée à l'automne 2013.

2. Des progrès marquants ont-il été réalisés concernant l'introduction/la généralisation de l'éducation au service du développement durable dans la formation continue des enseignants?

Oui Non

- Donner des précisions
- Préciser ~~si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet~~/si une mesure significative a été prise à ce sujet dans votre pays

En complément des mesures indiqués supra découlant de la Loi du 8 juillet 2013 le Ministère de l'Éducation Nationale a organisé en janvier 2014 la 6ème édition du **séminaire annuel de formation continue (FOREDD) des cadres pédagogiques et des relais académiques de la généralisation de l'éducation au développement durable à l'École** sur le thème « Territoires et développement durable ». Le FOREDD de 2015 aura pour sujet

« Climat et société ».

L'EDD est aujourd'hui un **thème transversal présent dans les plans de formation de toutes les académies du système éducatif.**

3. Des ressources et produits récemment mis au point ont-ils été mis à la disposition d'un large public (par exemple, par le biais d'Internet)?

Oui Non

- Donner des précisions et, s'il y a lieu, indiquer la/les langue(s) dans laquelle/lesquelles ces ressources et produits sont disponibles ainsi que l'adresse du site Internet

En langue française :

- Pôle ressource d'Amiens <http://crdp.ac-amiens.fr/edd/>
 - M@gistère : <https://magistere.education.fr/>
 - Eduthèque : nombreuses ressources numériques pour l'enseignement : <http://www.edutheque.fr/accueil.html>
 - Sites experts des Ecoles normales supérieures : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>; <http://planet-terre.ens-lyon.fr/>
 - Edugéo/IGN : <https://www.edugeo.fr/>
 - Fondation La Main à la Pâte : <http://www.fondation-lamap.org/>
etc ...
-

II. *Domaine prioritaire b) faire en sorte qu'un programme d'éducation au développement durable soit appliqué dans chaque établissement scolaire d'ici à 2015; progrès accomplis et difficultés rencontrées depuis la huitième réunion du Comité directeur en mars 2013*

1. Le nombre d'établissements scolaires qui ont adopté une approche institutionnelle globale du développement durable/de l'éducation au service du développement durable a-t-il augmenté?

Oui Non

- Donner des précisions
- Préciser ~~si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet~~ si une mesure significative a été prise à ce sujet dans votre pays

Le **Ministère de l'Éducation Nationale a publié** en août 2013 une **circulaire aux recteurs** pour soutenir et accompagner le **développement du nombre d'écoles et d'établissement scolaires engagés dans une démarche globale de développement durable « E3D » et favoriser leur labellisation :**

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73193

Le gouvernement a organisé en septembre 2013 la **2^{ème} Conférence environnementale comprenant une table ronde dédiée à l'éducation à l'environnement et au développement durable** coprésidée par les ministres de l'éducation et de la jeunesse et une **table ronde dédiée à la formation professionnelle et à l'emploi** présidée par les ministres chargés du travail, de l'enseignement supérieur et du logement. La **feuille de route gouvernementale pour la transition écologique qui en est issue fixe les objectifs chiffrés et un calendrier pour le développement du nombre d'établissements scolaires ou supérieurs (y compris enseignement agricole) engagés dans ces démarches, d'ici 2017** http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Feuille_de_route_2013_ENG.pdf

2. Des mesures d'incitation ou d'aide (supplémentaires) ont-elles été prises pour favoriser la mise en place de programmes d'éducation au développement durable dans les établissements scolaires (directives, remises de prix, subventions, formation, appui technique)?

Oui Non

- Donner des précisions
- Préciser ~~si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet/si une mesure significative a été prise à ce sujet dans votre pays~~

De nombreuses initiatives ont été lancées par la France pour inciter à la mise en place de programmes d'EDD notamment

- la création de comités de pilotage pour l'EDD dans toutes les académies et, dans de nombreuses académies, la nomination d'un référent EDD dans les établissements d'enseignement

- **l'Appel national à projets** et initiatives de la « **Semaine du développement durable** » (31 mars au 1^{er} avril) qui concerne également les établissements scolaires : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-Semaine-du-developpement,6917-.html>

- l'Appel à projets annuel du **programme international « Eco-écoles » patronné en France par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.**: <http://www.eco-ecole.org/component/flexicontent/8-actualites/9874-inscrivez-votre-etablissement-scolaire-au-programme.html>

3. Des ressources et produits récemment mis au point ont-ils été mis à la disposition d'un large public (par exemple, par le biais d'Internet)?

Oui Non

Donner des précisions et, s'il y a lieu, indiquer la/les langue(s) dans laquelle/lesquelles ces ressources et produits sont disponibles ainsi que l'adresse du site Internet

- **Pôle national de ressources et de formation pour l'éducation au développement durable dans le système éducatif français** :

<http://crdp.ac-amiens.fr/edd/>

- **Référentiel national de développement durable des établissements de l'enseignement supérieur:**

http://developpement-durable.univ-amu.fr/sites/developpement-durable.univ-amu.fr/files/referentiel_cge-cpu_2012.pdf

III. *Domaine prioritaire c) réorienter l'enseignement et la formation techniques et professionnels pour appuyer le développement durable et la transition vers une économie verte: progrès accomplis et difficultés rencontrées depuis la huitième réunion du Comité directeur en mars 2013*

1. Des progrès ont-ils été réalisés concernant la réorientation structurelle de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels vers l'éducation au service du développement durable?

Oui Non

La France souhaite faire une courte intervention sur ce point à la neuvième session du Comité Directeur

Comme précisé supra au II ;1, le gouvernement français a organisé en septembre 2013 la 2^{ème} **Conférence environnementale dont le sujet de la formation technique et professionnelle en lien avec l'évolution des métiers et des emplois dans la perspective de la transition vers un développement durable était l'un des 5 grands thèmes phares** . Cela a donné lieu à une feuille de route de mesures très volontaristes à mettre en œuvre, engageant le gouvernement. http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Feuille_de_route_2013_ENG.pdf

Dans ce cadre, les 4 ministres, chargés de l'éducation nationale, du développement durable, de l'enseignement supérieur et de l'emploi ont également saisi le Conseil National de la Formation Professionnelle tout au long de la Vie (CNFPTLV), instance nationale paritaire des partenaires sociaux sur ces questions pour conduire un ambitieux chantier visant à :

- **proposer une définition des priorités nationales de formation dans les filières principalement concernées par la transition écologique**
- capitaliser les travaux et expériences des Régions et des branches professionnelles en matière d'impact de la transition écologique sur les compétences et l'offre de formation

Ce chantier s'inscrit également dans le cadre de la **nouvelle Loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale adoptée par le parlement le 27 février 2014.**

Par ailleurs la France intègre déjà la prise en compte des enjeux et des thèmes du développement durable dans la forte évolution engagée des référentiels formation initiale technologique et professionnelle dans les lycées .Un **appel national à projets** a été en 2013 par le gouvernement pour la mise en place progressive des « **Campus des métiers et des qualifications** » qui réunissent, par voie de convention, des établissements d'enseignement du secondaire, du supérieur, des laboratoires de recherche et des entreprises, organisés en réseau, pour **développer de manière coordonnée, des parcours de formation initiale et continue**. Ces campus centrés sur des filières spécifiques, ciblent un secteur d'activité défini **en référence à la stratégie française des nouveaux plans de filières industriels**

D'autre part, la loi 2013 relative à l'Ecole a institué la **création du Conseil National Economie Education (CNEE)** lieu de dialogue et d'un partenariat renouvelés et équilibrés entre le monde de l'éducation et le monde de l'économie, dont les questions ayant trait au développement et à la responsabilité sociale et environnementale (RSE) sont inscrites au programme de travail.

2. Des mesures d'incitation ou d'aide ont-elles été prises pour faciliter la réorientation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels vers le développement durable?

Oui Non

- Donner des précisions
- Préciser si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet/si une mesure significative a été prise à ce sujet dans votre pays

Idem point III.1 supra

3. Des ressources et produits récemment mis au point ont-ils été mis à la disposition d'un large public (par exemple, par le biais d'Internet)?

Oui Non

- Donner des précisions et, s'il y a lieu, indiquer la/les langue(s) dans laquelle/lesquelles ces ressources et produits sont disponibles ainsi que l'adresse du site Internet

De très nombreuses initiatives nationales et régionales sont prises pour développer des ressources en appui à cette politique
Salons de l'Etudiant, agences publiques nationales ou régionales dédiées (ONISEP,

- Observatoire national de l'évolution des métiers dans la perspective de l'économie verte

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Observatoire_metiers_verts.pdf

-Guide hors –série 2013 « Un métier pour demain » :

<http://www.terraeco.net/-Metiers-Formations,1751-.html>

IV. Poursuivre la mise en œuvre de l'éducation au service du développement durable après la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

-
1. La mise en œuvre de l'EDD au-delà de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable a-t-elle déjà fait l'objet d'un engagement ou d'une déclaration d'intention politique?

Oui Non

• *Donner des précisions*

Le Ministère de l'Education Nationale promeut la généralisation de l'éducation au développement durable par le développement de la labellisation E3D, la **Loi du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'École**, ainsi que dans le Code de l'éducation, dans lequel a été introduit l'éducation à l'environnement et au développement durable. **L'article L 312 19 précise que « L'éducation à l'environnement et au développement durable débute dès l'école primaire.** Elle a pour objectif d'éveiller les enfants aux enjeux environnementaux. Elle comporte une sensibilisation à la nature et à la compréhension et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles.»

L'engagement de la France pour l'EEDD au-delà de la période de la Décennie des Nations Unies 2005-2014 est pris notamment dans le cadre de :

- la **Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2014-2020**, qui est en consultation publique du 20 mars au 20 avril 2014 :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/la-strategie-nationale-de-a354.html>

- les **Feuilles de route gouvernementales issues des Conférences environnementales annuelles**

Enfin, la **mobilisation de la jeunesse en France dès 2014 en vue de l'accueil de la Conférence internationale des Nations Unies sur le changement climatique Paris Climat 2015** sera également l'occasion de développer le travail déjà engagé.

2. Existe-t-il des indications concernant les éléments qui seront ou resteront une priorité pour votre pays dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de l'EDD?

Oui Non

• *Donner des précisions*

La mise en œuvre de la SNTEDD se fera dans un cadre pluri-annuel (2014-2020). De plus, **l'inscription de l'EDD dans plusieurs lois récentes montre qu'elle sera une priorité de la France pour le long terme** dont notamment :

- Loi n°2010-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République

- Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

- Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

- Projet en cours de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt
